Information du RPID

Regroupement pédagogique intercommunal dispersé

Bassoles-Aulers, Brancourt-en-Laonnois, Prémontré





Évolution du tarif de la restauration scolaire

Depuis trois ans, la municipalité a fait le choix de ne pas répercuter sur les familles les augmentations successives appliquées par le prestataire de restauration, API.

Face à la hausse régulière du coût des repas et afin de **préserver l'équilibre financier du service,** une évolution tarifaire devient aujourd'hui nécessaire.

À compter de la rentrée scolaire de septembre 2026,

le prix du repas sera fixé à **3,40 €**

+

à ce montant s'ajoutent les **2,00 €** de participation périscolaire (montant reversé à la CCPC)

=

soit un coût total de **5,40 €** par enfant et par jour pour les familles utilisant le service.

Il est important de préciser que cette participation ne couvre pas l'ensemble des dépenses liées à la restauration scolaire.

Les communes du regroupement continuent de prendre en charge les nombreux coûts de fonctionnement associés au service :

- Eau
- Pain
- Personnel d'encadrement
- Entretien des locaux
- Énergie
- et diverses charges nécessaires au bon accueil des enfants.

Malgré cette évolution tarifaire, les communes du RPID poursuivent leur engagement afin de proposer aux familles un service de qualité, tout en limitant autant que possible l'impact des augmentations subies ces dernières années.



Ensemble, continuons à offrir à nos enfants des repas équilibrés dans un cadre bienveillant.